

# DU ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGULATION INSTITUTIONNELLE (DU APR) TERE ANNEE

· DU ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGULATION INSTITUTIONNELLE (DU APR) TERE ANNEE

**Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante. Les psychologues sollicités pour ces interventions se retrouvent souvent**

## Horaires et Session de formation

### Horaires :

14h-17h

17h-20h

### Session de formation :

Pour la 1ère année (2025), la formation aura lieu aux dates suivantes

· 8 janvier 2025  
· 5 février 2025  
· 12 mars 2025  
· 9 avril 2025  
· 7 mai 2025

· 4 juin 2025  
· 25 juin 2025  
· 3 septembre 2025  
· 2 octobre 2025  
· 5 novembre 2025  
· 3 décembre 2025

- La formation dure deux ans. Le programme de chaque année se décline en 11 sessions de 6h (3h de conférence et 3h de groupe)
- La formation a lieu un jour par mois (en général le premier mercredi).

## Présentation

Les secteurs du soin, du travail social, de l'éducation et de la formation, sont dans une demande d'analyse de la pratique et/ou de régulation institutionnelle, toujours croissante. Les psychologues sollicités pour ces interventions se retrouvent souvent démunis, voire en situation de désarroi devant la plasticité des demandes, la complexité des enjeux institutionnels et groupaux et les difficultés à poser

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

### Niveau(x) de recrutement

- BAC+5

### Public ciblé

Ce Diplôme d'Université s'adresse à des professionnels (psychologues, formateurs, sociologues) intervenant en groupe d'analyse de la pratique et /ou en régulation institutionnelle.

### Durée de la formation

68,5

### Responsable(s) de la formation

[Lila-Aglaïa MITSOPOULOU-SONTA](#)

### Contact secrétariat

[Jean-Noël MABIALA](#)

Tél : 04 78 69 76 04

### Coût de la formation

Financement  
individuel

Prise en  
charge  
(par an)  
dont 34€

et à soutenir un cadre-dispositif « suffisamment » contenant, « suffisamment » sécurisant, à même de permettre le déploiement du processus propre à l'exercice de l'analyse de la pratique et/ou de la régulation institutionnelle.

## Admission

### Candidature

#### Modalités de candidature

Le dossier de candidature est déposé sur [e-Candidat](#). Il est demandé aux candidats de joindre un écrit (3 à 5 pages), visant à retracer leur parcours professionnel, à présenter les questions rencontrées au cours de leurs interventions, ainsi que leur intérêt à travailler dans ce champ-là. Les candidatures feront l'objet d'une sélection sur dossier et d'un entretien dans le cadre d'une commission d'admission.

#### Calendrier de candidature

Le dépôt de candidatures se fait via e-candidat suivant le calendrier ci-après :

1. Début du dépôt des candidatures : 16 septembre 2024 - Date limite : 13 octobre 2024
2. Réunion de la commission de pré-sélection : 16 octobre 2024. *Les candidats retenus seront convoqués par mail à un entretien ; les autres recevront un courrier à leur adresse, indiquant les motifs du refus de leur candidature.*
3. Entretiens d'admission et réunion de la commission pour la décision finale : 23 octobre 2024. Prévoir des disponibilités sur la journée.

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

A l'issue de cette certification, les intervenants seront en mesure de concevoir des dispositifs d'analyse de la pratique, d'animer des groupes et de travailler à la régulation des situations de crises institutionnelles et/ou de changements.

Cette certification contribue de ce fait aux étayages des équipes et des établissements bénéficiaires de ces interventions ; ceci par le biais de la mise en place d'espaces de réflexivité visant à permettre d'interroger les points souffrants des configurations institutionnelles et relationnelles (l'histoire institutionnelle, la pluralité des relations qui s'y développent) et de travailler à restaurer des écarts dans le lien soignant, et/ou le lien d'accompagnement, etc.

In fine, la visée est d'améliorer la prise en charge des différents « usagers » des structures du champ sanitaire, médico-social et social (etc.), et de contribuer à ce que les institutions parviennent à développer des modalités de liens qui autorisent l'investissement de la « tâche primaire ».

(par an), dont 34€ de frais de scolarité :	de frais de scolarité :
Année 1 (2025) : 1354 €	Année 1 (2025) : 1954 €
Année 2 (2025) : 1294 €	Année 2 (2025) : 1864 €
Année 2 (2026) : 1354 €	Année 2 (2026) : 1954 €

## Connaissances attestées

1. Analyser la demande et identifier les enjeux institutionnels et groupaux au sein de la structure demandeuse.
2. Élaborer le cadre de l'intervention en tenant compte des spécificités institutionnelles, groupales et individuelles.
3. Réaliser une intervention adaptée en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle.
4. Développer une capacité réflexive et s'approprier des références théoriques.
5. Conclure et évaluer l'intervention en analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

À l'issue de cette formation, on est en mesure de :

- Concevoir un dispositif et animer un groupe d'analyse de la pratique
- Réguler et traiter des situations de changement et/ou de crise institutionnelle